

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-002

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR ENTREE 2EME JET ONGOJOU
Lieu de prélèvement : RESERVOIR ENTREE 2EME JET ONGOJOU
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:13 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-002

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	50	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.2	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	50	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	12	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-002

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-004

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR SORTIE 1ER JET ONGOJOU
Lieu de prélèvement : RESERVOIR SORTIE 1ER JET ONGOJOU
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:16 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-004

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	52	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	42	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	12	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-004

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-006

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MALAMANI (DAESA) 1er jet
Lieu de prélèvement : MALAMANI (DAESA) 1er jet
Commune : CHIRONGUI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:10 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-006

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	32	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	67.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	30	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	7	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-006

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-008

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : BANDRELE VILLAGE (RAMPE) 1er jet
Lieu de prélèvement : BANDRELE VILLAGE (RAMPE) 1er jet
Commune : BANDRELE
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 11:30 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-008

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	67	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	16.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	55	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	10	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.0	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.6	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-008

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-010

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RAMPE DE MIRERENI BE APRES PURGE
Lieu de prélèvement : RAMPE DE MIRERENI BE APRES PURGE
Commune : CHIRONGUI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:32 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-010

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	72	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	35.3	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	116	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.9	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-010

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-012

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : ONGOJOU CHEZ UN PARTICULIER 9 RUE TAVI BOIRO
Lieu de prélèvement : ONGOJOU CHEZ UN PARTICULIER 9 RUE TAVI BOIRO
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:05 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-012

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	39	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.1	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	34	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	9	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-012

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-014

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : EAU DANS LE RESERVOIR ONGOJOU
Lieu de prélèvement : EAU DANS LE RESERVOIR ONGOJOU
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:31 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-014

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	61	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.2	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	49	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-014

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-018

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE RESERVOIR CHICONI PSV 48 1er jet
Lieu de prélèvement : SORTIE RESERVOIR CHICONI PSV 48 1er jet
Commune : CHICONI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:04 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-018

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence d'aluminium en quantité importante : (référence de qualité : 200 µg/l).
Présence de fer en quantité importante (référence de qualité : 200 µg/L).

Présence de manganèse en quantité importante (référence de qualité : 50 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	265	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	6.5	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	343	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	141	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-018

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-020

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MLIHA - RESTAURANT LA TETE DE RED 1er jet
Lieu de prélèvement MLIHA - RESTAURANT LA TETE DE RED 1er jet
Commune NON PRECISEE
Nature Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:30 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-020 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	10.9 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	12	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	5	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.8	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	196.6	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	7	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	6	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	8.6	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	10.9	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-020

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-022

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE RESERVOIR MTSANGAMOUI 1er jet
Lieu de prélèvement : SORTIE RESERVOIR MTSANGAMOUI 1er jet
Commune : MTSANGAMOUI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement

Motif de prélèvement DDASS

PLV DDASS

Type analyse DDASS

Type eau X

Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:20 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-022

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32

Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	36	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	3	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-022

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-024

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RAMPE DE HAJANGOUA 1ER JET
Lieu de prélèvement : RAMPE DE HAJANGOUA 1ER JET
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:40 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-024 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	12.5 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	76	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	80.8	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	61	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	12	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	3.0	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	12.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-024

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-026

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RAMPE DE HAJANGOUA APRES PURGE
Lieu de prélèvement : RAMPE DE HAJANGOUA APRES PURGE
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement

Motif de prélèvement DDASS

PLV DDASS

Type analyse DDASS

Type eau X

Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:40 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-026

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32

Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023

Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	22	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.7	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-026

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-028

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR DE TSARARANO 1er jet
Lieu de prélèvement : RESERVOIR DE TSARARANO 1er jet
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:00 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-028 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de fer en quantité importante (référence de qualité : 200 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	83	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	9.3	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	489	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.4	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-028

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-030

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR DE DEMBENI 1er jet
Lieu de prélèvement : RESERVOIR DE DEMBENI 1er jet
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:30 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-030 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence d'aluminium en quantité importante : (référence de qualité : 200 µg/l).
Présence de fer en quantité importante (référence de qualité : 200 µg/L).

Présence de manganèse en quantité importante (référence de qualité : 50 µg/L).
Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	21.4 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-030

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	291	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	222.4	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	232	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	58	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.7	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	21.4	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-030

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-034

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE RESERVOIR USINE BOUYOUNI PSV 221 1er jet
Lieu de prélèvement : SORTIE RESERVOIR USINE BOUYOUNI PSV 221 1er jet
Commune : BANDRABOUA
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:01 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-034

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	38	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	31.8	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	4	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	2.1	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.4	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-034

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-036

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RAMPE MANGAJOU PSV 266 1er jet
Lieu de prélèvement : RAMPE MANGAJOU PSV 266 1er jet
Commune : SADA
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:42 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-036

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	54	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	47.0	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	56	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.2	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	5.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-036

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-038

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR DE HAJANGOUA 1er jet
Lieu de prélèvement : RESERVOIR DE HAJANGOUA 1er jet
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélèvement le 21/12/2023 10:10 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-038

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de plomb en quantité trop importante (limite de qualité : 10 µg/L).
Présence de nickel en quantité trop importante (limite de qualité : 20 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Code Sandre	Paramètres	Famille/ Sous Famille	Méthode	Concentration	CMA ou limite Q.	NQE ou Ref. Qualité
1386	Nickel (Ni) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	20050.0 µg(Ni)/L	20	
1382	Plomb (Pb) (*)	Métaux ELEMENT	NF EN ISO 17294-2	68.0 µg(Pb)/L	10	

Méthodes :

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-038

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	47	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.500	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	20.2	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	52	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	8	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	20050.0	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	68.0	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-038

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-040

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SORTIE RESERVOIR CHIRONGUI 1er jet
Lieu de prélèvement : SORTIE RESERVOIR CHIRONGUI 1er jet
Commune : CHIRONGUI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:55 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-040

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	45	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	93.1	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	37	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	9	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	6.0	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.9	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-040

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-042

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RAMPE CHICONI PSV 269 1er jet
Lieu de prélèvement : RAMPE CHICONI PSV 269 1er jet
Commune : CHICONI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 09:25 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-042 Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire : Présence de fer en quantité importante (référence de qualité : 200 µg/L).

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	54	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	33.7	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	403	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.7	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-042

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-044

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : ENTREE RESERVOIR 1ER JET ONGOJOU
Lieu de prélèvement : ENTREE RESERVOIR 1ER JET ONGOJOU
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:00 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-044

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	56	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	8.4	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	54	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	13	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.9	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-044

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-046

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : RESERVOIR SORTIE 2EME JET ONGOJOU
Lieu de prélèvement : RESERVOIR SORTIE 2EME JET ONGOJOU
Commune : DEMBENI
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 10:18 par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-046

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	61	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	46	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-046

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-22522-048

Edité le 23/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MIRERENI BE (RAMPE) 1ER JET
Lieu de prélèvement : MIRERENI BE (RAMPE) 1ER JET
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

ANAL DDASS

Condition de prélèvement
Motif de prélèvement DDASS
PLV DDASS
Type analyse DDASS
Type eau : X
Type visite DDASS

(1) Prélevé le 21/12/2023 à par ARS 976
Reçu le 22/12/2023 à 16:15 Température à réception : 3 °C

Dossier n° 23-22522 Echantillon n° 23-22522-048

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-002

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 22/12/2023 16:32
Date d'analyse: ICP_AES 22/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 22/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)R3	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	85	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Sb)/L	0.2	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(As)/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	26	µg(Ba)/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	25	µg(B)/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg(Cd)/L	0.2	5.0	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Cr)/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	58.9	µg(Cu)/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)R3	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	131	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg(Mn)/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.3	µg(Ni)/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	3.7	µg(Pb)/L	0.2	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg(Se)/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-22522-048